

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>EasyCast Hardener</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	7511850
<b>Code du produit</b>	33008, 33008 MICHAELS, 33008C MICHAELS, 33010M, 33016, 33032, 33100, 33128, 33640, 33640R, 33201, 33202, 33203, 33204, 33205, MICHAELS SKUs: 408248, 408249, 408250, 408251, 408252,, 408253, 408254, 408255.
<b>Usage recommandé</b>	Époxy de coulée.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fabricant</b>	
<b>Nom de la société</b>	Environmental Technology, Inc.
<b>Adresse</b>	300 S. Bay Depot Road Fields Landing CA 95537, USA.
<b>Numéro de téléphone</b>	001 707-443-9323
<b>E-mail</b>	mail@eti-usa.com
<b>Personne-ressource</b>	Directeur technique
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	800-424-9300 (CHEMTREC)

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 4
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction (fertilité, le fœtus)	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**Intervention** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Stockage** Garder sous clef.

**Élimination** Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Autres dangers** Aucun(e) connu(e).

**Renseignements supplémentaires** Aucune.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthyl-cyclohexylamine		2855-13-2	10-30 % wt/wt
Nonylphénol		84852-15-3	30-60 % wt/wt
Polyoxypropylènediamine		9046-10-0	15-40 % wt/wt
Triméthylolpropane poly(oxypropylène)triamine		39423-51-3	10-30 % wt/wt

**Remarques sur la composition** Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume. Les concentrations réelles des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues en tant que secret industriel.

### 4. Premiers soins

**Inhalation** En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire. Consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec la peau** Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau à fond avec de l'eau courante tiède pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Contact avec les yeux** Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Ingestion** Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés** L'ingestion peut provoquer des brûlures aux lèvres, à la cavité buccale, aux voies respiratoires supérieures, à l'oesophage, voire à l'appareil digestif. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Le contact peut entraîner des brûlures corrosives, des lésions cornéennes et la cécité. Démangeaisons, rougeurs, œdème, brûlures cutanées ou cloques.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire** L'exposition peut aggraver des troubles cutanés préexistants. Traiter de manière symptomatique. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

**Informations générales** S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été entièrement étudiées.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés** Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**Agents extincteurs inappropriés** Eau. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

**Dangers spécifiques du produit dangereux** Lors d'un incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former comme du : Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées. Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ce produit est miscible dans l'eau. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.  Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Tenir hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles. Consulter la section 10 de la FS.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Directives au sujet de l'exposition</b>	Aucune norme d'exposition n'est accordée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Stocker les vêtements de travail séparément.
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Gants résistants aux produits chimiques. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants, qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.
<b>Autre</b>	Porter une tenue de protection chimique pour prévenir tout contact avec la peau.
<b>Protection respiratoire</b>	Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

<b>Dangers thermiques</b>	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Liquide visqueux.
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Légèrement jaune.
<b>Odeur</b>	Ammoniaquée.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	222 °C (431.6 °F)
<b>Point d'éclair</b>	100.0 °C (212.0 °F) Setaflash
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	< 1 mm Hg à 20 °C (68 °F)
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	0.97 (21 °C (69.8 °F))
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	légèrement soluble
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	8.00 lb/gal
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	0 %
<b>COV</b>	0

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. Lire et suivre les recommandations du fabricant.
-------------------	--

<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures normales et pendant l'emploi recommandé.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Réagit violemment avec les acides forts. Ce produit peut réagir avec des agents comburants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Éviter les matières incompatibles et la chaleur intense.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Acides. Agents comburants forts. Agents comburants. Métaux alcalins. Peroxydes. Phénols.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun attendu dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque de graves brûlures de la peau. Peut être nocif par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Ingestion</b>	Provoque des brûlures du tube digestif. Nocif en cas d'ingestion.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, un rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthyl-cyclohexylamine (CAS 2855-13-2)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	1030 mg/kg
Nonylphénol (CAS 84852-15-3)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Lapin	2031 mg/kg
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	1200 mg/kg
Triméthylolpropane poly(oxypropylène)triamine (CAS 39423-51-3)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Lapin	610 mg/kg
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	220 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque de graves brûlures de la peau.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque de graves lésions des yeux.	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.	
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.	
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.	

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.

**Danger par aspiration** Du fait de sa forte viscosité, ce produit ne constitue pas un danger par aspiration.

**Effets chroniques** Les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été étudiées.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Présumé très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthyl-cyclohexylamine (CAS 2855-13-2)			
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Scenedesmus subspicatus	> 50 mg/l, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia magna	23 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Leuciscus idus	110 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Algues	CE50	Scenedesmus subspicatus	11 mg/l, 72 heures
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Daphnia magna	3 mg/l, 21 Jours
Nonylphénol (CAS 84852-15-3)			
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Scenedesmus subspicatus	1.3 mg/l, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia magna	0.085 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Pimephales promelas	0.128 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Daphnia magna	24 µg/L, 21 Jours
Poisson	NOEC (concentration sans effet observé)	Pimephales promelas	0.0074 mg/l, 33 Jours
Polyoxypropylènediamine (CAS 9046-10-0)			
<b>Aquatique</b>			
<i>Chronique</i>			
Algues	NOEC (concentration sans effet observé)	Algues	0.32 mg/l, 72 heures

**Persistence et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

### Potentiel de bioaccumulation

#### Log K<sub>ow</sub> du coefficient de répartition octanol/eau

Nonylphénol (CAS 84852-15-3) 5.71

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun(e) connu(e).

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

<b>Numéro ONU</b>	UN1760
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Liquide corrosif, n.s.a (Mélange de nonylphénol)
<b>Classe de danger relative au transport</b>	
<b>Classe</b>	8
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Dangers environnementaux</b>	Oui
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

### IATA

<b>UN number</b>	UN1760
<b>UN proper shipping name</b>	Corrosive liquids, n.o.s. (Nonyl Phenol Mixture)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	8
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Label(s)</b>	8
<b>Packing group</b>	III
<b>Environmental hazards</b>	Yes
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

### IMDG

<b>UN number</b>	UN1760
<b>UN proper shipping name</b>	Corrosive liquids, n.o.s. (Nonyl Phenol Mixture)
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	8
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Label(s)</b>	8
<b>Packing group</b>	III
<b>Environmental hazards</b>	
<b>Marine pollutant</b>	Yes
<b>EmS</b>	Not available.
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Non déterminé(e).

**Informations générales** Polluant marin réglementé par l'IMDG.

**Informations générales** Polluant marin réglementé par l'IMDG.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

**Convention de Stockholm**

Sans objet.

**Convention de Rotterdam**

Sans objet.

**Protocole de Kyoto**

Sans objet.

**Protocole de Montréal**

Sans objet.

**Convention de Bâle**

Sans objet.

**Inventaires Internationaux**

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

**16. Autres informations**

**Date de publication** 13-Juillet-2017

**Date de la révision** 22-Juillet-2019

**Version n°** 02

**Liste des abréviations**  
 DL50 : Dose létale 50 %.  
 CL50 : Concentration létale médiane 50 %.  
 CE50 : concentration efficace, 50 %  
 CSENO : Concentration sans effet nocif observé.  
 PEL : Limite d'exposition admissible.  
 STEL : Limite d'exposition de courte durée.  
 TWA : Valeur moyenne pondérée dans le temps.

**Références**  
 ACGIH  
 EPA : Base de données AQUIRE  
 NLM: Hazardous Substances Data Base  
 ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimique  
 s HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses  
 Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité  
 Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes  
 ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition

**Avis de non-responsabilité**  
 Environmental Technology, Inc. ne peut pas prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations et son produit, ou les produits d'autres fabricants en combinaison avec son produit, peuvent être utilisés. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de garantir des conditions sécuritaires pour la manipulation, le stockage et l'élimination du produit, et d'assumer la responsabilité de la perte, des blessures, des dommages ou des dépenses en raison d'une utilisation inappropriée. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.